

exclusivement personnel sur une question aussi nouvelle que celle de la rééducation auditive. M'inspirant de ce qui a été écrit, je veux donner un aperçu de la méthode et des résultats que l'on peut en attendre lorsqu'elle est scientifiquement appliquée.

Avant d'aborder la question *Rééducation auditive*, il sera intéressant de donner quelques généralités sur la surdité. Jetant ensuite un coup d'œil d'ensemble sur la question, nous étudierons le principe de la méthode, tout en réservant quelques lignes à la description de l'appareil; nous n'y insisterons pas d'ailleurs, car elle n'a d'intérêt que pour les expérimentateurs eux-mêmes.

Mieux vaut traiter plus longuement la question thérapeutique, en l'appuyant sur l'étude de l'action physiologique de l'onde sonore. Il sera intéressant de faire suivre cet exposé d'une interprétation des lésions de l'otosclérose et de son traitement par la rééducation auditive au moyen de l'électrophone.

La difficulté de la mensuration de l'audition en matière de rééducation auditive m'oblige à traiter la question de l'acoumétrie à titre de garantie et pour le praticien et pour le malade.

A l'appui de l'exposé de toute nouvelle méthode thérapeutique, il est d'usage d'ajouter des preuves cliniques; nous nous y conformerons. Ce sera la dernière partie de ce travail et les observations que nous résumerons sont empruntées aux dossiers de MM. Zünd-Burguet, de Parrel, Raoult (Nancy), Helsmoortel (Anvers).

---

La rééducation auditive et sa valeur thérapeutique, in *Journal des Praticiens* (22 déc. 1912).

Les indications et contre-indications de la rééducation auditive, *Mémoire au Congrès d'Otologie* (Paris, mai 1913).

Rééducation auditive et otosclérose, in *Journal de Médecine Externe* (10 avril 1913).